

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DONZAC

Séance du 09 octobre 2015

L'an deux mille quinze, le neuf octobre à 18H30, sous la présidence de Monsieur QUEYRENS Alain, Maire, le Conseil Municipal de la commune de DONZAC, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, régulièrement convoqué en date du 30 septembre, conformément aux articles L 2122-8 et L2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Messieurs QUEYRENS Alain - BARBOT Christian - BELIS Christian - HARRIAGUE Jean-Baptiste – Mesdames LACOSTE Annie - BORDENAVE Bernadette - GODIN Monique - HINNEWINKEL Marie-José – DUPUY Sylvie.

Absents excusés : Messieurs PENDANX René – SANFOURCHE Jean-Louis

Pouvoir (s) (art. L. 2121-20 du CGCT) : Néant

Secrétaire de séance : Madame BORDENAVE Bernadette

OBJET 19-10-2015 : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE – AMORTISSEMENT FRAIS ÉTUDE CARTE COMMUNALE

Suite à la demande de Monsieur le Trésorier, Monsieur le Maire indique que les sommes correspondant aux dépenses d'investissement de carte communale paraissent à l'actif du budget doivent être amorties dès la fin de la procédure, ce qui est le cas.

Cette dépréciation étant une immobilisation incorporelle, le Conseil Municipal peut décider de l'amortir sur la durée de son choix.

Monsieur le Maire propose d'exécuter cet amortissement en totalité sur le budget 2015.

Monsieur le Maire indique également que la somme prévue au budget primitif 2015 pour les travaux de réfection de voirie (49000€) est insuffisante au vu du devis de l'entreprise CHATAIGNÉ, retenue pour le marché (57 013,32 € TTC). Il est nécessaire d'apporter un crédit supplémentaire à cette opération.

Monsieur le Maire propose les décisions budgétaires modificatives suivantes afin d'équilibrer les deux sections :

INVESTISSEMENT

RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
040	28031	OPFI			AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES	14 410,12
Total						14 410,12

DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	2151	10004			RESEAUX DE VOIRIE	14 410,12
Total						14 410,12

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
022	022				DEPENSES IMPREVUES	-8 500,00
042	6811				DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	14 410,12
011	61523				ENTRETIEN DE VOIES ET RESEAUX	-5 910,12
Total						14 410,12

Vote : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Fait à DONZAC, le 13.10.2015

Le Maire,

Alain QUEYRENS



Affiché le : 13.10.2015

Transmis à la Sous-préfecture le : 13.10.2015

Certifié exécutoire le :

Le Maire,